

Préservation et soutien des populations de Truite commune atlantique



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

Depuis 1992

BUDGET

95 000 € par an

PARTENAIRES

Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, les AAPPMA du département de la Dordogne, Fédération nationale pour la pêche en France

DOMAINE D'ACTION

Soutien d'effectif d'espèce patrimoniale

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Patrimoine naturel

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Cours d'eau salmonicoles sur le département de la Dordogne (24)

PILOTE

Fédération de Dordogne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA 24)

16, rue des Prés

24000 PERIGUEUX

05 53 06 84 20

federation.peche.24@gmail.com

www.federationpechedordogne.fr

Jean-Christophe BOUT

Directeur

06 48 22 30 26

federation.peche.24@gmail.com

Autrefois riche de nombreuses rivières à truites bien peuplées, le département de la Dordogne a vu ses populations de salmonidés décroître dès la moitié du vingtième siècle. Le facteur principal responsable de ce déclin est le manque d'efficacité de la reproduction naturelle. Les causes de raréfaction des salmonidés sont aussi multiples : pollutions de l'eau, curage et recalibrage des cours d'eau, drainages, pompes abusifs, etc.

A partir de ce constat, la Fédération de Pêche de la Dordogne a mis au point un programme de repeuplement basé sur un protocole de production et de déversement de juvéniles de Truite commune issus de géniteurs sauvages directement prélevés au sein du milieu naturel. Ainsi, une cinquantaine de truites, mâles et femelles, est capturée au sein de différents cours d'eau du département, tous les trois ans (pour assurer une diversité génétique maximale), afin de constituer, par reproduction assistée, un pool de géniteurs enfermés. Les poissons sauvages sont ensuite restitués à leur milieu d'origine. Leur descendance, assez nombreuse (plusieurs milliers d'individus), est conservée à la pisciculture fédérale de Moulédyer et permet, après reproduction assistée, l'élevage d'environ un million de juvéniles de truite de souches locales. Trois grands bassins versants ont été identifiés à l'échelle du département, chacun faisant l'objet d'une production spécifique de truitelles.

Les repeuplements sont réalisés, avec l'aide des associations de pêche locales, selon un protocole bien établi. Les quantités de juvéniles déversés sont calculées en fonction des caractéristiques de chaque cours d'eau, notamment sa capacité d'accueil. Les écophases (différents stades de développement des truitelles) sont aussi judicieusement choisies afin d'optimiser les taux de survie en fonction des milieux récepteurs. Après plusieurs années de repeuplements et de contrôle des populations de salmonidés au moyen d'inventaires piscicoles, l'efficacité de ce type de pratique sur bon nombre de cours d'eau du Périgord semble avérée. Ainsi, chaque année, plusieurs centaines de milliers de juvéniles de Truite commune de souche locale rejoignent les eaux des rivières salmonicoles du département de la Dordogne.

Ce programme annuel de soutien des populations a permis de sauvegarder les différentes souches de Truite commune du sous-groupe atlantique dont les caractéristiques génétiques sont particulières et ont été identifiées au cours des deux dernières décennies.



RÉSULTATS OBTENUS

■ **Maintien et développement** des populations de truites dans les cours d'eau péri-gourdins. Des suivis par inventaires, réalisés depuis 20 ans, permettent d'apprécier l'efficacité de ces opérations qui apparaissent globalement très satisfaisantes même si on observe certaines disparités en fonction des cours d'eau et des bassins versant.

■ **Les rivières cristallines** semblent plus « favorables » aux pratiques de repeuplement. De même l'hydrologie du cours d'eau (étiage, crue...) joue un rôle primordial dans leur réussite au moment de la mise à l'eau.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Il existe peu d'expériences d'autres structures sur ce type d'opération. Il est donc nécessaire d'adapter le protocole de production et de repeuplement de façon empirique en fonction des résultats obtenus. Des expériences similaires ont été tentées dans les massifs montagneux français (Alpes, Pyrénées, Massif Central) avec plus ou moins de réussite. Il en résulte souvent que chaque bassin versant, voire cours d'eau, est un cas particulier qu'il convient d'étudier finement avant toute action.

Des opérations, au protocole identique, sont menées, avec des succès très variable, sur le Saumon atlantique (bassins Dordogne, Adour, Bretagne).

SOLUTIONS APPORTÉES

Une constante évolution de la méthode doit être réalisée pour intégrer les contraintes rencontrées sur le milieu naturel (dégradations anthropiques : réchauffement climatique, pompes, curage ou recalibrage, pollutions, etc.).

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Avec les actions de restauration des milieux naturels, nous espérons que la reproduction naturelle de la truite reprenne ses droits et que les repeuplements puissent être progressivement réduits.

TÉMOIGNAGE

Chaque cours d'eau est un écosystème particulier et différent qu'il convient d'expertiser finement avant d'engager toute action de repeuplement.